Lart de memoi-
RE QVI EST AVLTRE- MENT INSCRIPT LE PHE-

nix Liure treffort vtille & profitable a tous professeurs des sciences, Grammariens, Rheteurs, Dialetiques, Legistes Philosophes & theologiens.



A PARIS

Par Nicolas Buffet pres le college de Rains.

1545

Prologue du Liure.



OVR autant quaucuns sont en ce temps moderne qui presentement court de tardif de la uille memoire ce petit liure a faict & compose pour le donner & presenter a toutes gens combien quil ait este au commencement adresse aux peuples Italicques. scachez nobles lecteurs que si aucun ueult garder ces preceps & commandemens qui sont en ce Libelle facillement & en brief temps Il pourra attoucher la summite de haultesse de cest art. Il est de grand effect de profit a ceux qui nont pas de memoire prompt ny assez uigoreux car Il semble plus auoir este Inuente par Inspiration diuine que par art humain ne science. Iay trouue aussi par escript que quand lautheur de cestuy œuure & experimentoit son scauoir par toutes les Itales plusieurs saffermoient auoir ueu tel œuure plus diuine que non humaine de se signoient aussi aucũs du signe de la croix par moult grande admiration lautheur se dict auoir eu aucun maistre de cest art mais Luy est uenue de dieu Linuention par son secours & ayde qui a esclarcy son esperit, lis doncques mes preceps treschier & discret Lecteur & si tu mes Labeur & diligence a bien entendre ces propoz tu en Recueilleras ton grain & apres tout lœuure parfaict grand honneur & profit en Reporteras.

La premiere conclusion sera telle. cest art ♃ & consiste des Lieux & magnitudes les Lieux sont comme cartes ou aultre matiere en laquelle nous escripuons Les Ima

ges sont les similitudes des choses lesquelles nous uoulons Retenir en nostre memoyre doncques Iappresteray premierement ma carte, en laquelle nous pouons colloquer les Imaiges. & pour le fondement de ceste premiere conclusion Ie metz quatre Reigles. la premiere est ceste cy. les Lieux sont les fenestres mises es parois & murailles, columnes & angletz & les choses semblables. la seconde Reigle est. les Lieux ne doibuent pas estre trop pres & uoisins ou trop distans. car la prochenete & uoisinaige, comme Iay experimente trouble moult fort le naturel memoire par lapposition des choses car si les lieux estoient trop distants nous Reciterions auec quelque demeure & tardite les choses qui sont baillees es Lieux. doncques Il seront moiennement distants & sera cela faict quand Lung sera Loing de laultre de cinq ou six piedz. la troiziesme Reigle est telle, mais elle est uaine se me semble car cest Loppinio des parleurs que les lieux ne doibuent pas estre faictz la ou est la frequence des hommes comme es eglises & places communes, car Il suffist auoir ueu quelquefois leglise uacque car tousiours la na este ueu la deambulation des hommes, & en cela a enseigne lexperience Le contraire, qui est la maistresse des choses. la quatriesme Reigle est ceste cy. les lieux ne soient pas fort hault car Ie ueulx que les hommes mis pour Les Imaiges, ou au Lieu des Imaiges puissent toucher les Lieux, laquel le chose Iay tousiours Iuge estre utille. Ie prens doncques leglise de moy fort congneue; de laquelle les parties Ie considere & men uas en elle trois ou quatre fois cheminant & puis Retourne a ma maison & la Ie tourne en

ma pensee de Rememorer les choses par moy ueues, & en ceste maniere Ie donne le commencement de Lœuure aux Lieux.en la dextre partie de la porte, de Laquelle on ua par le droict sentier ou trac au grand autel Ie con stitue & ordonne Le premier Lieu de puis apres le si- toud au paroy apres cinq ou six piedz & si la est aucune chose Realle mise comme est le colō en La fenestre, ou aul- tre chose a cela semblable La mect le Lieu & si La chose Realle ny est & deffaille Ie faings cela en mon Imagi nation ou a mon arbitraige Imaginaire, si touteffois au- cun forgeant ces Lieux uouloit Lesser craignant quil mist en oubly la chose apposee cela Luy est concede & permis, moyennant quil soit Rememblable dauoir la con. stitue & ordonne le Lieu, & soit ainsi procede de Lieu en lieu Iusques adce que Le fabricant les Lieux Retourne acelle mesme porte, & soient faictes ces choses es premiers parois de Leglise estants lessees toutes les choses qui sont au milieu dicelle & si aucun desire auoir abūdance des Lieux, entre par ordre en ung monastere, & Lemplisse tous de lieux ou compare les Lieux es pa- rois hors de leglise & qui uouldra se Remembrer de moult de choses, Il doibt comparer plusieurs lieux mais moy a Raison que Iay uoulu surmonter tous les hommes ditalie par Labundance des choses es sainctes escriptures en droict canon & civil & en aultres authoritez de moult de choses alors que Iestois encor Ieune adolescent ay ap- preste cent mille Lieux, & maintenant ay adiouste aceux, les aultres dix mille lieux esquelz Iay mis les choses qui sont adire par moy si quelles soient promptemens quand

Ie vouldray experimenter les uertus & forces de mon memoire. & quand Ie lesse mon pais sique Ie uoye les citez ditallie comme pelerin & uoiageur Ie peux dire franchement Ie porte auecques moy toutes mes choses, & ne cesse point toutesfois a edifier Les Lieux Ie uous suade quem aucune eglise & monastere soiēt ueuz aucuns lieux seullement pour Reposer & mettre les choses, lesquelles Il fault chacun Iour Reciter, comme sont les arguments les Raisons, les histoires, fables & predications quon faict au Karesme, & soit cestuy office depute a ces Lieux seullement, & ay dispose escripre pour ces lieux en la fin une chose qui sera Iugee necessaire & utille car Ie ueulx que les Ieunes enfans de cest couuoiteux soient par moy droictement enseignez les lieux ainsi constituez & mis en ordre soiēt Repetez trois ou quatre fois le moys car la Repetition des lieux ne peult estre appreciee en aucune maniere La seconde conclusion sera, que quand que quād on au la lacarte Ienseigne la maniere descripre en Icelle. ainsi que Iestois quelques fois Ieune adolescent en la compaignie de plusieurs nobles, on me propose que Ieusse a Reciter noms des hommes adire par Lun des assistants cela ne nye pas & uoicy Les noms qui sensuinent. Ie mis au premier Lieu aucun mien amy ayant celluy nom au second Lieu semblablement & ainsi autant de noms Ie colloque quon en auoit dict & eux aussi colloquez furent apres par moy Recitez. & aduise le collocquent quil met te tousiours son amy faisant La chose quil est acoustume faire communement & procede cest conclusion clerement et noms congneutz. & si Lamy est congneu ayant celluy

nom bozdrab zorobabel,lors tu mettras icelle chose qui sera dicte en son lieu le dis autant de chose pareille es noms des bestes comme est Le cheual,le bœuf & lasne si quon mette au premier Lieu le cheual, au second le bœuf & au troziesme Lasne,& fault ainsi faire es choses qui nont ame comme est Le liure,la chappe,la Robbe,de tel les choses equiualentes.mais aduise bien que tu ne sois deceu si Le Liure estoit mis au premier Lieu & au second La chappe car tu pourrois ainsi faillir simplement quand tu Reciterois Les noms.Loffice de cest art est exciter La memoire naturelle lames nest ne peuent admonnester,car La geste de Lhymaige cest mis de mis & apposer dont doib estre mis tel au Lieu quil se menent,& sil ne se peulx mouuoir soit esmeu dun aultre.metz la chose telle en la main daucun moteur affin que du mouuement elle soit esmeue le memoire ou naturel mais aucun leune de son esprit & subtil engin dira que es preceptz & commandemens ne sont en toute partie perfectz.car le fromys mis au Lieu sesmouue, & touteffois a cause quil est si petit il nesmenuora pas le grain de poyure mis en la main du moteur & ne Lexcitera aussi.cela confesse si le seul fromis y est colloque,mais le mettray au Lieu une multitude de fromis montans & descendans en Larbre ce doncques que le seul fromis ne peult faire seul la multitude le fera & lamy aussi esmenuera au Lieu,plusieurs grains de poyure aucun aultre.leune semblablement dira contrariant, la pansse saulle ne mesmenue point, la multitude des pusses nypeult estre mise ne bien colloquee mais le colloqueray la pour la pusse lamy prenant une

pusse, & Iay auant mis au lieu de la pusse le tresexcellēt maistre & le plus excellent de tous ceux de nostre temps bon medecin girard de uelonne lequel iauois Regarde quelquefois prenant une pusse. la troziesme conclusion & toute dor si ie prēs pour les lettres de Lalphabet les hommes, & ainsi iay les imaiges uiuans car ie metz pour la Lettre a anthoine pour benoist & ainsi les aultres personnes es noms desquelles la premiere lettre est cellē la que ie ueulx colloquer, & ie metz communement pour les lettres aucunes tresbelles pucelles, car elles excitent grandement mon memoire & frequentement quand iestois ieunoye io colloque iunipere pistorieuse ou de pise que iaymois grandement. croy hardiment a mes dictz que si ie metz Les belles pucelles plus facillement & decentement Recite ce que iay mis en mon memoire. Retiēs donc ce secret tressort utille en la memoire artificielle ce que iay Long temps mis en science a cause de uergongne & honte que si tu ueulx incontinent te Remembrer colloque les tresbelles pucelles, car la memoire par la Location des filles & des uierges est merueilleusement esmeue a celluy qui en a ueu le tesmoignaige testifie La chose mais cestuy utille precepte ne pourra profiter a ceulx qui ont les femmes en leur hayne & les mesprisent ne nensuyuront sy non quatard & plus difficillement le fruict de cest art. toutesfois pardon ne donneront les hommes tresreligieux & treschastes, car le precept qui ma tant apporte dhonneur de Louange en cest art ie nay deu taire, ueu que ie desire & mefforce de toutes mes puissances lesser mes successeurs tresexcellens de bien apprins. la quarte

conclusion est que les Imaiges de lalphabet ou les noms demonstratifz des lettres, soient bien Retenus & fichez au memoire & Repetez souuent Ie commence doncques ainsi sil maduient mettre au Lieu de ceste copulatiue & Ie metz au Lieu eusebe & thomas, en cest ordre toutefois que eusebe touche lieu, & thomas est arreste deuant luy. mais si thomas tient le eusebe & eusebe tient la copulatiue de thomas qui est mais qui de mais uoions ce pronom de thomas & au Lieu appose en cest art est La Reigle telle que premierement en ordre plus prisoit du Lieu, car ainsi que la carte & premierement escripuons en ceste copulatiue, & ainsi est au Lieu, & est a obseruer chose semblable generallement en toutes dictions & aultres choses a colloquer. la cinquiesme conclusion est es syllabes de trois Lettres, esquelles on procede ainsi, car si la uoielle est au millieu comme ceste syllabe bar Ie prens adoncq Lymaige de La derniere lettre & adiouste aucune chose, de laquelle soit le commencement semblable aux deux lettres qui procedent dont si Ie metz au Lieu Raimond frappant le Lieu auec son baston la syllabe bar sera leuee au Lieu & si simon frappe Le Lieu on aura La syllabe bas soit doncques ceste Reigle tenue qui est ainsi Repetee la ou est La uoielle au millieu en la syllabe de trois lettres on prent Lymaige de La derniere lettre Re y estant apposee une aultre mobille, ou se mouuant elle mesme aux deux Lettres precedentes mais si La uoielle est en la fin comme en la syllabe bar alors Ie colloque au Lymaige de la premiere lettre de la chose mobille ou momen de laquelle soit le commencement semblable aux deux

suyuantes.si doncques Ie metz & appose benoist amtre les Ranes ou grenoilles en ce Lieu,on aura celle sylla- be bra, & si Ie metz thomas on aura la syllabe tra.la- bundance doncques des choses qui commencent comme les syllabes si elle est due promptement elle apportera grande utilite & profit.mais si La uoielle est au commen cement faisant aucune syllabe comme en ce mot amo a- lors tousiours Lymaige de La premiere lettre est a colloc quer au Lieu de la chose ayant son commencement sem- blable a la suyuante syllabe.si doncques autonne tourne La meulle, ce mot amo la mis sera lieu, & si, cest eusebe, nous Lisoit ce mot enio. scauoir fault touteffois que nons ce pouons a profit collocquer la diction de trois ou quatre syllabes, & nen est besoing aussi, car en uain la chose est faicte par moult le chose quand elle peult estre par peu.Il suffira y auoir mis La premiere ou seconde syllabe,nous y pouons touteffois colloquer La diction to- talle de deux syllabes comme pater.Ie mettray au Lieu la chose,ou lhomme pour Lymaige de la syllabe pa, com- me paul & pour la syllabe ter puis que La ucielle est au milieu Ie prendray Raymond ayant une piece de toille en sa main.Ie concluds donc ainsi noblemẽt que les Imai- ges de lalphabet adioincts ensemblement & labundance des choses commencantes comme les syllabes nous serui ront tousiours,si les Imaiges y sont deffaillans, car si Ie peux auoir daultres Ie delesse ceux cy desquelz on par- lera es aultres conclusions.¶ La sixiesme conclusion cest en ces dictions pain, uin,bois, & semblables, & en toutes dignitez comme est le pape, lempereur,labe, & chacune ainsi ie fais la collocation par le son de la uoix,

lesquelles toutes choses entendent aussi les Rustiques de ce quilz demonstrent ou pour parler plus cleremẽt Ilz son concordans & uniformes en la langue uulgaire & latine en telles dictions ie ne demande point aultres Imaiges, mais Ie metz cela que celle diction sonne, & toutes les syllabes de telles dictions peuent estre par moult bel le Inuention colloquees facillement, car au corps humain Iay trouue les Imaiges des cas si que le chief est cas Iuuima la main dextre le genitif la senestre le datif le dextre pied laccusatif le senestre le uocatif & le uentre ou estomac lablatif, & pour nombre singulier Ie metz une belle pucelle nue, & pour le plurier Icelle mesme bien accoustree & ornee, ou celluy que Iay uoulu estre Remembray. ou ie ueulx collocquer quelque chose, ou ung homme si cest quelque chose, comme pain ie colloquerayune pucelle toute nue au lieu touchant son pied dextre aucq le pain, & si ie ueulx collocquer quelque diction ie metz ung homme constitue en aucun office ou dignite comme ung abbe, ie collocque ung abbe au lieu, qui frappe le lieu tout nud auec le pied dextre & si tu considere diligemment ces choses o tresdoulx lecteur ceste inuention te semblera moult belle & ainsi suis accoustume a colloqs ces dictiõs. La septiesme cõclusion est que nous pouõs aussi colloq̃r les dictiõs par le son de la uoix, gestes du corps de la similitude & de ces Imaiges ie use tressouuẽt car ie metz mõ amy pour ladictiõ. Iay cõgneu ung docteur q̃ auoit tousiours en la bouche la loy par hãt, Des tẽps des appellations. celluy docteur des loix disoit par cueur celle loy seullemẽt. Ie dõc uoulãt collocquer celle loy Ie metz celle douleur qui frappe tousiours le Ris, &

par esgestes du corps sont mis Les Imaiges quand aucu nes gestes sont faictes en ladiction, Ie metz mon amy pour ce uerbe spolio Lequel ung aultre despoille & pource uerbe Rapio Ie metz mon amy Rauissant quelque chose par force par similitude ie metz les Imaiges quand Ie treuue la chose a ladiction semblables lettres, combien quelle soit non pareille en signification comme quand Ie collocque ung bien pour ce uerbe cano la huitiesme cõclu sion est pour les seigneurs Iurisconsultes & Ie commen- ceray a dire des uolumes du droict ciuil & quand Ie ueulx bailler ces choses aux Lieux Ie prens les couleurs desquelles elles sont couuertes, comme pour .ff. ueteri une peau noire pour le code une peau uerte, pour uolume une peau de couleur uariable pour les Institutions ung pe- tit liure, & pour lautentique ung tabellion ayant ung grand Instrument pour lautentique Ie metz une pucelle ayant ung priuilige, pour le liure des feudes Le conte daucun chasteau, pour decret autentique ie metz ung homme uiel escripuant au lieu pource quem Luy sont les authoritez des saincts peres, pour les decretalles Le pa pe se seant en ung throne, pour les clementines une pucel le qui a nom clemence, pour le sixiesme Liure celluy In- strument ainsi dict en Itallie, duquel escript ouide. altera pars staret, pars altera duceret orbem, pour les commen tateurs du droict Ie metz ceux qui ont semblable non, mais Ie prens Lymaige de la glose de la doctrine par moy de moy premierement donnee en la collocation des di- ctions & ay pour les digestes la belle Iunipere donnant une harpe a ung florentin, si quil puisse chanter les gestes

darland.les allegations du decret soit ainsi colloquees, car on met une pucelle pour lallegation qui estfaite par les distinctions & fait celle uierge ung drap ou un carte & metz pour la question la belle Iunipere frapant sa chambriere, & pour la consideration Ie metz upreb• stre consacrant lhostie & pour penitence Ie metz unipe• re qui se confesse a moy de ses pechez legiers la nufuie• sme conclusion sera que Ie monstray comment nos deb• uons bailler es Lieux les Rubricque du chacun drict & mettre communement deux Imaiges pour Icellesomme Iay de coustume car si Ie me ueulx Remembre de la Rubrique des transactions Ie metzthomas ayant es gre noilles ou la geste du corps. Ie faings deux homes qui ont le digne par Long temps cesser leur contensio. & de bat, & baillāt Lun a laultre le signe de paix. Cel est Le tresbel Imaige de la rubricque des transactions mis les principes des Loix ou chapitres sont, mis es Lieu, par lalphabet ou son de la uoix. similitude ou gestes du corps desquelles choses Ia este dict, & assez plenement. ¶ La dixiesme conclusion est en collocquant les arguments, pour lesquelz Iay de coustume mettre & mettr deux Imaiges, le premier est la geste du corps, comme son dit ainsi que le testament ne uault aucune sil nest faict auecq sept tesmoing. pour cela Ie faings le testateur auoir faict ce testament deuant deux tesmoings & une une uege qui essire ledict testament, le second Imaige est que cobcque deux aultres dictions plus principalles de largumēt. aies de ce Lexemple toy Iurisconsul, de ce mentendet les philosophes. quand en lacte est Requis le commene dau

cun, celluy doibt preceder. Icy sont plusieurs parolles, mais il suffit colloquer & mettre le commende, de proceder, & nous pourrons dire par & en memoire les aultres parties de largument de la collocquation doncques de deux ou trois dictions les aultres choses elegantement nous Reciterons, & croy cecy au maistre qui la bien experimente. ¶ Lonziesme conclusion, est telle. ainsi quaucun demandoit si en ung mesme lieu il debuoit mettre maintes choses ie luy Respondy ainsi si ie ueulx mettre es lieux les choses qui me sont daultruy proposees, affin que ie doibue incontinent Reciter icelles choses proposees ie collocque seullement au lieu les imaiges dune chose, mais si ie dispose mettre es lieux les choses que ie lis en mes liures si que ie puisse Reciter par cueur en les Remembrant ie ne doubte point mettre tressouuent en ung lieu les imaiges de choses plurieres. ¶ La douziesme conclusion sera moult belle. cest que ie feray & monstreray en quelque maniere doibuent estre faictz les imaiges des nõbres pour tous les nombres que nous pouons penser iay seullement trouue uingtz imaiges. ie les descripray donc quesspeciallement. pour le nombre de dix ie prens une grand croix dor ou dargent pour le nombre de uingtz ie prens la similitude de la lettre de fer ou de bois conioincte a aucune chose Ronde, car nous escripuons le nombre de uingtz en la carte en ceste maniere ou pour trente & cest la similitude de celle figure conioincte en ceste maniere a la chose Ronde, & ainsi iay les imaiges iusques au nombre de cent qui sont dix. iay aussi neuf imaiges des nombres, commenceant a ung iusques au nom-

bre neuf, lesquelz iay forge es doigs des mains de lhomme. Iay donne le premier doigt de la main dextre pour le premier nombre ou pour ung, le second pour le secōd ou pour deux. & ainsi ie procede iusques au quatriesme doig de la main senestre. & affin que ces choses soient mieux Retenꝰ en son memoire ie dis le premier doig de la main dextre estre celluy des gelfes, le second des gelbiluis le tiers des iuifz le quatriesme des anneaulx, le cinquiesme des aureilles & ainsi des doigs de la main senestre. I appelle le premier des gelfes, car ceux gelfes sont estimez lauoir en grand pris & honneur. le second est & gelbeluis & le tiers des iuifz, car si nous monstrons ce doig aux iuifz Ilz le Regarde du trauers de loeil fierement, & qui en ueulx scauoir la cause, la demande Il la trouuerra la Raison est toute notoire pour laquelle iappelle le quart & le cinquiesme, ainsi. pour le nombre mille, i ay michel si doncques, aucun nombre mest propose son image facillement ie trouueray aucuns exenples ie mettray par lesquelles mis facillement entendra le lecteur, combien quil soit & Rude engin ceste conclusion si ie ueulx dire. ij. q. iij. ie faindray ung gelfe au lieu tenant en sa main dextre une croix, & ung iuif qui de toutes ses forces sessans a luy ouster, par uiolance de cela fait de la main dextre. si ie ueulx mettre. u. corinthios iiij ie faindray au lieu le gebelin qui tiendra en sa dextre une cortine, la monstrant a une belle pucelle, laquelle la Recepuera en sa main dextre. pour le quatriesme doig ie mettrai une fil le espousee, & ainsi pour le quart & neufiesme nombre ie metz & collocque. si ie me ueulx Remembrer des penſ

tences en la quarte distinction ie collocqueray ung prestre antien & non pas Ieune, auquel inuipere confessera ses pechez & elle fera chose merueilleuse car elle absouldra le phrestre en luy imposant a sa teste sa dextre main. & ainsi des aultres, affin quem infini ne soit ce stui proces. soisdoncques ici la fin du memoire artificiel, es precepts duquel sont toutes choses comprises implicitement pour le moins si explicitement ni sont trouuees. une chose touteffois ie ne lesse, laquelle chose iai promis escripre en ce lieu cest que iuge estre chose utille es lieux si on met au cinquiesme lieu une main dor au dixiesme une croix doree, au quinziesme une main dargent, & au vingtiesme limaige dicellui nombre & ainsi ensei gnee ma doctrine faire es aultres choses.

FIN DV LIVRE.



